
Olivier Crépin-Leblond: Bonjour et bonsoir et bon nuit à tous, ceux qui sont dans cette conférence le 28 aout 2012 14:04 utc et nous avons un agenda plein d'activités pour aujourd'hui, on est en retard déjà et je pense qu'on a 130 minutes pour cet appel, et je vous demande d'être brève dans vos interventions pour ne pas avoir de retards. Donc en premier lieu il faudra adopter l'agenda et il faut l'approuver, et si vous avez des questions et commentaires ou d'autre chose à dire c'est le moment.

Malheureusement je n'est pas ici une bonne réception sur mon téléphone portable et mon micro ne fonctionne pas très bien, donc Alan et Cheryl vous avez la parole.

Alan Greenberg: J'ai envoyé une déclaration préliminaire pour présenter au directoire sur la révision AOC du WHOIS, et le délai est le 31 aout, donc on pourrait peut-être discuter l'or de la réunion du comité. Bien donc on va ajouter ce point à l'agenda après la révision de politique, ca devrait être pour les commentaires publics mais on va nous demander d'avoir des contributions et d'avoir des ACs et des Sos et de la communauté.

Olivier Crépin-Leblond: Bien donc on va l'ajouter après les politiques pour pouvoir le discuter, merci Alan et puis Cheryl.

Cheryl Langdon-Orr: Merci, c'est un petit point que je voudrais ajouter vue qu'Alan est associé à ce qui vient d'être commencé avec la discussion d'ALAC sur les contributions. Ce n'est pas une période de

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

commentaire public mais en fait on va l'ajouter en tant que sujet divers.

Olivier Crépin-Leblond: C'est Pour les IDNs c'est ca?

Cheryl Langdon-Orr: Oui c'est correct.

Olivier Crépin-Leblond: Est-ce que ceci a trait a la déclaration aussi?

Cheryl Langdon-Orr: Non pas vraiment, on va l'ajouter en tant qu'autre sujet divers.

Olivier Crépin-Leblond: Avec les autres sujets on pourrait aussi l'ajouter?

Cheryl Langdon-Orr: Oui ca à trait au politique des commentaires.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci, donc va passer l'appel et c'est Gisella Gruber qui prend la parole.

Gisella Gruber: Bien venue à cet appel d'ALAC du 28 aout 2012. Nous avons avec nous Olivier Crépin-Leblond, Cheryl Langdon-Orr, Ron Sherwood, Oksana Prykhodko, Rinalia Abdul Rahim, Sivasubramanian Muthusamy, Jean-Jacques Subrenat, Yaovi Atohoun, Yrjö Länispuro, Salanieta Tamanikaiwaimaro, Rudi

Vansnick, Sandra Hoferichter, Wolf Ludwig, Alan Greenberg, Dev Anand Teelucksingh, Carlton samuel, Evan Leibovitch Garth Bruen et sur le canal espagnol nous avons Sergio Salinas Porto et Natalia Enciso et on a pas de participants sur le canal français.

Les personne qui ne vont pas être présentes sont ; Eduardo Diaz, Cintra Sooknanan et Tijani Ben jemaa. Nous avons avec nous Heidi Ullrich, Matt Ashanti, sylvia vivanco et moi-même en tant que membre des équipes ICANN. Les interprètes sur le canal espagnol sont David et Veronica. Et sur le canal français nous avons Camilla.

Je veux aussi vous souhaitez de dire vos noms avant de parler pour la transcription, mais aussi pour les interprètes. On vous fera savoir sur le chat d'adobe connect si vous parler trop vite ou si vous avez oublié de dire vos noms avant de parler.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Gisella, est ce qu'on a raté de mentionner quelqu'un dans l'appel? Non, donc merci et bien venue à tous. Nous allons passer rapidement à la révision des actions à suivre de la réunion de la téléconférence du 24 juillet, et je voudrais vous demander d'ouvrir ce site et je vais vous demander de voir les actions à suivre actuelles et ouvertes et celles qui sont déjà fermées. Donc on en à qu'une pour dire du président d'ALAC au président du directoire et avec les améliorations nécessaires, on la fait et ca a été reçu de la part du président du directoire, et on a reçu de sa part une lettre nous remercions de notre activité et notre travail.

Et puis nous avons les actions à suivre finales, et donc Heidi nous a envoyé les détails spécifiques ceux qui ont été assignés récemment, et on a donc vue les activités l'or de la réunion

d'IGF à Baku, et Heidi va remettre ces informations à ALAC.
Sur adobe connect je ne vois pas que ceci a été envoyé.

Heidi Ullrich: Bonjour Olivier c'est Heidi qui parle, je suis sur l'appel à travers adobe connect, et par rapport aux actions à suivre j'ai été en contact avec Mandy Carver et le département de finance qui suit les activités de la réunion d'IGF à Baku, et on veut s'assurer qu'on continue d'avancer là-dessus. Donc on a des emails qu'on a échangés, et on est entrain de travailler pour résoudre ce problème immédiatement.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Heidi, et donc ces dernières deux semaines, j'ai vue des emails qui se sont envoyés et qui parlaient des régions particulièrement pour APRALO et AFRALO c'était affecté, et je suis préoccupé que rien avant vue que le temps passe rapidement.

Heidi Ullrich: Je voudrais dire que l'or de cet appel j'ai mentionné, même que j'ai mentionné hier que j'ai lui parlé d'aujourd'hui, donc on sait déjà quel est l'urgence de ce problème.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Heidi, donc nous avons Jean-Jacques Subrenat maintenant.

Jean-Jacques Subrenat: Merci Olivier, sur ce même sujet de la privation de l'IGF et la participation des membres d'ALAC, je me souviens que je l'aie mentionné à deux reprises l'or des réunions d'ALAC, et j'ai

demandé d'avantage de détails par rapport aux financements pour les participants de l'IGF, et on ne m'a pas répondu. Donc est ce que vous pouvez me dire vite fait qui va être notre représentant d'ALAC?

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean-Jacques, je pense que la réponse de Heidi a trait à ce que tu viens de demander.

Heidi Ullrich:

Est-ce que Matt ou Gisella pourraient poster le lien pour AFRALO et APRALO et leurs activités à Baku sur le chat? Vous verrez que AFRALO et APRALO ont des documents très détaillés par rapport a leur activités l'or de la réunion de Baku, et je pense que ca mentionné le fondement pour leur ateliers, et on a les demande d'APRALO et AFRALO et que AFRALO est déjà notifié au département des finances pour l'envoyer.

Olivier Crépin-Leblond:

Je pense qu'on doit envoyer un message, de dire qu'en mesure que le temps passe on n'avance pas, parce que Baku n'est pas proche de nous, et donc on doit travailler pour résoudre ce point là. Et donc il me semble que c'est une bonne idée, et on va charger de ce travail Heidi pour continuer d'avancer.

Puis nous avons Matt qui va nous mettre à jour sur l'organisation d'internet et leur recertification.

Matt Ashanti:

Bonjour, la recertification a été complété.

-
- Olivier Crépin-Leblond: Bien merci. Et puis Carlton Samuels va nous présenter la version préliminaire de paragraphe sur les demandes pour la contribution de la communauté sur la formulation du plan stratégique 2013-2016 pour le commentaire public, et le poster sur le Wiki. Je pense que s'est fait alors va s y Carlton.
- Carlton Samuels: Oui oui c'était fait et sur le Wiki.
- Olivier Crépin-Leblond: Bien merci, je vais essayer de ne pas aller trop vite mais j'ai du male avec mon micro, puis nous avons une autre mise à jour et c'est Heidi qui va ajouter les réunions des groupes de travail de RG pour la réunion de Toronto. C'est fait?
- Heidi Ullrich: Oui c'est fait.
- Olivier Crépin-Leblond: Bien merci, on va passer directement à la révision des candidatures ALS actuelles, c'est Matt qui va le faire je pense. Le bip n'est pas amusant, je pense que il ya quelqu'un qui est entrain d'appeler.
- Gisella Gruber: Je m'excuse on est entrain d'essayer de trouver d'où vient ce son.
- Oksana Prykhodko: Bon merci je suis Oksana Prykhodko.

-
- Olivier Crépin-Leblond: Bien vous m'entendez, est ce que on peut passer au point suivant, et donc c'est les organisations qui sont entrain de traverser les processus d'accréditation en ce moment. Matt vas y tu veux lire la liste.
- Heidi Ullrich: Matt est ce que tu peux le faire?
- Olivier Crépin-Leblond: Matt s'il te plait, peux tu repasser cette liste d'organisation?
- Matt Ashanti: Oui bien sure. Donc nous avons l'association de notaire de l'Uruguay qui est entrain d'être voté par l'ACRALO, et c'était voté hier en fait et on espère recevoir le résultat de la région pour pouvoir vous le dire, et c'est le cas aussi pour l'association nationale pour l'occlusion numérique, puis le point numéro 03 et l'association canadienne pour le développement de l'internet au chat et la xxx, et on a demandé aux équipes de suivre quelques question que nous a demandé, et donc dès que ce sera fait on va continuer avec l'autre question avec candidature pour ALAC, xxx en attend la due diligence, et c'est aussi le cas pour la société de l'informatique de l'Inde et puis le chapitre de la xxx pour le chapitre internet. On attend aussi le due diligence et c'est tout.
- Olivier Crépin-Leblond: Bien merci Matt, et finalement bien sure nous avons les structure At-large récemment re-certifiées, donc c'est l'association internet Aotearoa Maori. Et c'était fait l'or de la réunion du 24 juillet. Est-ce que vous avez des questions ou
-

des commentaires? Je pense que Sergio est entrain de lever la main.

Sergio Salinas Porto:

Merci monsieur le président, je voudrais vous faire savoir que après avoir fait une enquête dans la région Amérique latine et des Caraïbes, l'association de notaires de l'Uruguay et l'association du Brésil, c'était l'association nationale pour l'inclusion numérique ont été voté et l'association de notaires de l'Uruguay attend toujours notre réponse. C'est ca que je voulais ajouter à votre rapport. Merci beaucoup.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio, on va passer maintenant au rapport des RALOs et des liaisons et les rapports mensuels d'ALAC. Je vous invite à aller voir en ligne, nous avons les liens sur l'agenda, donc je voudrais avoir une mise à jour d'une minute des RALOs et des liaisons, et on va commencer avec la GNSO. Alan est ce que tu pourras le faire?

Alan Greenberg:

Oui, On n'a pas maintenu des réunions de la GNSO l'or des dernières réunions d'ALAC a cause des vacances, et donc on aura la prochaine réunion en septembre.

Je veux souligner deux points de l'email, c'est que l'équipe de rédaction de AOC a une liste finale qu'on est entrain d'évaluer pour les candidats d'ALAC, et At-large n'aime pas recevoir de contribution là-dessus. Donc l'équipe de rédaction a reçu la charte pour les PDPs. on va maintenir une réunion jeudi prochain et on a des gens qui vont y participer car apparemment ca sera une réunion très intéressante. On a plus d'avantage et de pouvoir que n'importe quel groupe que j'ai

vue ces derniers mois, donc ca sera une bonne réunion je pense.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, je pense que le groupe de travail va lire non seulement des chiffres mais aussi des informations très pertinentes.

Alan Greenberg: Donc je travaille dessus, Evan aussi et je pense que à ce point là on va continuer d'avancer. Je pense qu'on peut ajouter d'autres gens, et je pense qu'il ya d'autres gens qui ont les mêmes préoccupations, et on voudrait que ce soit un PDP très bref. Donc si vous avez d'autres intérêts et que vous voulez participer activement, je pense que ce serait bon, la réunion sera maintenue jeudi. Et donc on va les considérés comme partie du groupe s'ils participent

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, alors Carlton qui lève la main.

Carlton Samuels: Je suis aussi membre du groupe, c'est ca que je voulais dire.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Carlton, est ce qu'on a des questions pour Alan et pour son rapport? Bien on continue donc. Donc le rapport suivant est la liaison pour le rapport de ccNSO.

Cheryl Langdon-Orr: La mise à jour que j'ai à faire est comme le travail que j'ai fait pour la liaison de la ccNSO. Encore le bip ! Je l'aie en plein

dans mon oreille, donc je vais avoir du mal à parler jusqu'à que ce sera fini, et pendant ce temps j'imagine que je ne vais pas parler si ça continue.

Bien merci, je n'est pas envoyé une demande d'appel aux équipes de la ccNSO, et donc j'ai participé à l'appel de la ccNSO aujourd'hui plus tôt, et je me suis excusé déjà mais je ne sais pas ces processus automatiquement et l'appel n'avait pas le quorum suffisant, et donc on n'a pas pu traiter ces d'autres sujets divers qui été sur la liste.

Si on avait su qu'il y avait d'autres points et qu'on savait qu'on devait les traiter, on les aurait ajoutés sur la liste des points clés. Donc je m'excuse et je n'est rien d'autre à dire.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien merci Cheryl, nous avons maintenant je voulais demander qu'on nous face un petit rapport du comité du budget de finance du sous comité, donc c'était Tijani qui parlé là-dessus, et on allait lui demander une mise à jour très brève sur ce point, et je pense que Tijani est en muet.

Gisella Gruber:

Non c'est Gisella, Tijani n'est pas présent dans cette réunion.

Olivier Crépin-Leblond:

Ah oui c'est vrais, je m'excuse mais peut importe on va passer donc finalement à notre dernier rapport des RALOs et des liaisons. Je sais que beaucoup de RALOs n'ont pas présenté leur rapport depuis quelques mois déjà, donc j'espère qu'ils le feront dans très peu de temps des nouveau ALSes et celles qui existent déjà d'être suivit de prêt et dans leur réunions respectives. Donc Cheryl s'il te plait envoie ce rapport, c'est

très important de l'avoir pour qu'on sache ce qui est entrain de ce passé, et je vois qu'on a des rapports de remerciement, et j'enverrais ce même mot de Tijani bien sure.

Bien nous passons directement au point suivant. Merci à tous d'avoir fait vos rapports et nous allons passer maintenant au nouveaux sujets à traiter, c'est les points pour décision et particulièrement l'espace de travail de développement d'avis de politique, et je ne vais pas tous les lire Les documents qu'on a, parce qu'on a un agenda très chargé, mais je vous remercie d'avoir poster vos documents et même de les avoir partagés avec la communauté At-large et les communauté locales pour qu'ils faces leur contribution.

Donc je voudrais remercier toutes ces déclarations d'ALAC parmi les quelles on a la déclaration de demande pour la contribution de la communauté sur le plan stratégique de 2013-2016, puis...

Heidi Ullrich:

Olivier je pense que ton micro t'a trahi. Bien donc envoyez les documents, je pense qu'Olivier n'est plus dans label. Peut-être que Carlton ou Evan veulent continuer à lire, est ce que vous pouvez prendre la parole pendant le temps que Olivier revient sur ligne.

Carlton Samuels:

A présent il sera de retour dans 10 secondes, et commencer à lire la liste des nouveaux sujets, il avait déjà mentionné certaines déclarations qu'on devait réviser. La première été celle du sujet qu'on avait déjà entré dans le procès verbale à travers le lien, et donc je pense que le président est de retour donc je vais repasser la parole.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Carlton, oui c'est un system d'organisation qui est très important. Donc je pense qu'on a déjà repassé les points de 01 à 04, et on allait commencer à transformer tout notre travail en documents dont on pourra s'en servir, et donc je remercie le SSAC de nous avoir fournit un rapport sur leur travail.

Puis nous avons les correspondances d'ALAC que nous avons pour les commentaires et pour le comité de stabilité et de résilience et de la durabilité et de la sécurité, et donc c'est le rapport final que l'équipe de révision est entrain de faire, puis on a une déclaration préliminaire d'ALAC, et Alan est ce que tu veux commenter là-dessus pour les URS?

Alan Greenberg: Pardon je suis un peu perdu parce que je n'étais plus dans mon bureau, oui la déclaration préliminaire d'ALAC sur les URS. Je pense qu'on n'a pas eu de déclaration d'ALAC sur les URS, et le groupe de travail est entrain de chercher une déclaration sur là quelle on puisse voter.

Heidi Ullrich: Je parle des groupes de travail des gTLDs,

Alan Greenberg: Je vais vous passer le rapport mais on n'a pas de mise à jour là-dessus. Je suis préoccupé vue la quantité de personnes que ICANN a envoyé les URS, et on leur a dit qu'on ne peut pas le mettre en place en ce moment, et ils ont fait un budget significatif avec beaucoup de fonds sur le budget annuel de cette année pour commencer le processus de réinvention

d'URS, et on a plus rien su et vue que l'URS a été conçu en tant que mécanisme de protection pour le nouvel espace pour les gTLDs.

Ceci met en question la crédibilité d'ICANN à mon avis, donc le groupe des gTLDs sera entrain de rédiger une déclaration ces prochaines semaines pour qu'ALAC le présente en tant que déclaration, mais c'est toujours le travail des groupes de gTLDs en fin à ce point.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, donc on devra rédiger une déclaration d'ALAC avec le groupe d'At-large. Et donc on va faire ce commentaire à toi ou au président du groupe de travail, pour qu'on face la déclaration, cela passera plus tard.

Bien, nous avons donc maintenant les forums de politique ouverts à ce point là. Donc on a le rapport de la première étape du groupe de travail SSA, et on aurait due avoir une déclaration.

Sergio Salinas Porto:

Est-ce que vous m'entendez?

Olivier Crépin-Leblond:

Oui qui c'est qui parle?

Sergio Salinas Porto:

Merci monsieur le président, je voulais parler de SSAC et du problème des noms de domaines qu'on est entrain de mentionner, je ne sais pas si c'est le bon moment pour le parler, est ce que c'est bien le cas?

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio mais j'en ais pas là-dessus, on est simplement entrain de voir les forums de politique ouvert actuellement. Donc on va finir avec ce point et puis je te repasserai la parole pour que l'en mentionne.

Donc entre les forums de politique ouverts on a un rapport pour la première étape de DNSSEC, et la période de commentaire finit le 13 septembre, et les gens d'ALAC sont présent dans ce groupe de travail bien sure, et le rapport en soit même connecte les contributions de tout les membres de la communauté. Et je ne suis pas sure si ALAC souhaite répondre spécifiquement aux opérations que l'on a mises en place hier, et bien sure le président du groupe de travail a changé le travail, et ils ont donné l'occasion à tout le monde de discuter et le président du directoire du comité, et je pense que les membres du comité mais aussi Chris Disspain, c'est un des membres les plus importants là-dessus, et en ce moment la décision du groupe de travail en soit même après avoir fournit ce rapport de la première étape, devront revenir en arrière et le discuter avec le comité de direction et le directoire avec le comité de gestion aussi pour comment continuer d'avancer avec les membres du comité consultatif, et puis travailler avec le groupe de travail et suivre ces modifications.

C'est-à-dire qu'à présent je ne peux pas qu'il y ait des commentaires d'ALAC pour des commentaires de soutiens. Et donc pour les versions préliminaires comme Cheryl là dit on n'a pas de commentaires pour les gens de ce groupe de travail jusqu'au 13 septembre.

Et puis nous avons le rapport de SSAC sur les domaines sans point, et les domaines dot Name, et la période de

commentaires finit le 23 septembre. Donc Sergio vous avez maintenant la parole.

Sergio Salinas Porto:

Merci monsieur le président. Comme vous le savez, on vient de voir le rapport de SSAC des noms de domaines sans point, ce sont des noms qui ne sont pas utilisés à présent, mais qu'on peut commencer à mettre en place pour le programme des nouveaux gTLDs, et particulièrement pour les marques déposées, et ceci a mené à une discussion où les manifestations de nos collègues de nos régions qui disent que le soutien pour tout document qui a été rédigé par le SSAC est nécessaire.

Donc je voulais exprimer nos attentions en tant que membre de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes par rapport à ce rapport, et que l'on a rédigé un document qui soutien le rapport original de SSAC. Et on a besoin de l'approbation d'ALAC, et c'est ça ce que je voulais dire et je voulais que ce soit écrit sur le procès verbal.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio, je te remercie de faire ce commentaire et on entre en note bien sure. Et je pense que c'est un sujet très important sur les noms de domaines sans point que certaines organisations ont internet, mais ils n'ont pas des noms de domaines qui veulent savoir, et donc il faut se rassuré qu'ils aient un foyer en tant que membre du programme des nouveaux gTLDs, et candidat même pour ce programme.

Je pense qu'on soutient cette déclaration, c'est quelque chose que l'on pourrait faire, et j'ai voulu vous demandez de participer avec l'ACRALO pour réduire ce commentaire rapidement et on va le poster sur le Wiki, et pour que tout le

monde puisse contribuer avec une déclaration d'ALAC, il faudrait le faire brièvement donc est ce que Sergio tu pense que ca peut être fait?

Sergio Salinas Porto:

Oui, je voudrais particulièrement envoyer un document qui montre notre soutien de ce document qui a été rédigé par SSAC. Si vous me le permettez, je commencerais à travailler là-dessus.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Sergio, est ce que vous croyez qu'on ne devrait pas rédiger une déclaration dessus. Alan je vois que tu lève la main.

Alan Greenberg:

Simplement pour la traduction et le temps, on n'a pas besoin d'avoir la permission d'ALAC pour le faire. ALAC doit le présenter en tant que déclaration, mais on n'a pas besoin d'avoir la permission en tant que membre d'ALAC pour présenter un document pour qu'ALAC le considère.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Alan, c'est juste un petit aide mémoire. Et donc Sergio on a commencé à travailler et répondre à cette déclaration de la part de la région. Vas y fait le, et travaille avec les équipes pour qu'on mette en place une page Wiki pour présenter cette déclaration pour que tout le monde la voit. Je te demande s'il te plait de prendre le temps de le faire, et de permettre un délai dans le quel les gens peuvent faire des commentaires, donc vas y.

Bien, je passe la parole maintenant à Alan pour les commentaires additionnels qu'il voulait faire.

Alan Greenberg:

Merci, j'ai envoyé un email hier soir très tard, et j'espère que vous avez eu l'occasion de le voir, je vais l'ouvrir, et je parlé des problèmes de la réunion d'EXCOM et qui voulait discuter les résolutions du directoire l'or des réunions qui ont maintenu, et ils ont demandé l'avis et les contributions de la communauté et des comités pour savoir comment mettre en place le rapport et les recommandations du rapport de WHOIS. Certains disent qu'ils ont besoin d'avoir d'avantage d'études, et qu'on ne devrait pas se pressé, et d'autres gens disent que la GNSO ne devrait pas évoluer avec toutes les recommandations, et j'ai suggéré qu'ALAC devrait présenté une déclaration très précise qui dise au directoire qu'on a pas besoin d'avoir les contributions du public au-delà des contribution de la GNSO.

Et vous pouvez trouver, je ne c'est pas si vous pouvez le poster sur le chat mais ce que on disait c'est qu'on voulait répéter ce qu'on a déjà dit l'or de la déclaration qu'on a présenté dans la période de commentaires, on a fait les recommandations et on demande au directoire de mettre en place rapidement les recommandations qu'ils peuvent mettre en place sans avoir a développer les politiques de la GNSO. Et j'ai souligné 05 recommandations ou alors 06 plutôt qui étaient pour moi essentielles et qui vont envoyer un message pour les personnes qui ont particulièrement des stratégies consolidées dans un seul document pour la sensibilisation qui communique ces politiques pour discuter les problèmes de transparence, de conformité et pour le service internet pour développer un plan pour WHOIS.

Ce sont des décisions exclusives du directoire, on a pas a attendre à ce que les autres gens l'adopte. Et il est essentiel pour la crédibilité d'ICANN que le directoire se mette au travail. Et la déclaration vise aussi que pour le plan détaillé de l'équipe de révision, et le délai à déjà trouver son échéance depuis 03 mois même, on a développer un plan et le directoire n'a rien fait. Ils ont simplement demandé les contributions de la communauté, et ce n'a pas été fait publiquement en tout cas.

Donc je suggère que, je m'excuse disant que ca m'a pris de travailler sur ce document, mais on a fini le 31 mai. Et donc j'espère qu'on puisse le présenter dans le délai, et c'est les mesures que l'ALAC peut faire passer au directoire, ils ne sont pas nombreuses, mais je voudrais l'ajouter sur la fenêtre ici et ce serait intéressant pour ceux qui n'ont pas reçu l'email, et devrait avoir reçu un autre email très tôt ce matin.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Allo, bien merci mais vous m'entendez pas. Allo?

Alan Greenberg: Oui oui on t'entend.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, je me disais que j'étais entrain de parler tout seul. Je vois qu'on a beaucoup de soutien sur ce point sur le xxx, mais c'est Jean-Jacques Subrenat aussi qui adhère, et donc pour pouvoir continuer là-dessus, on va devoir voter. Et je pense que ce qu'on peut faire est de demander à ce que tout le monde vote.

-
- Alan Greenberg: Oui ce serait nécessaire de voter soit en face à face, soit de façon numérique.
- Olivier Crépin-Leblond: Donc si vous êtes d'accord xxx s'il vous plaît la déclaration soit même, et on aura besoin que quelqu'un la lise.
- Alan Greenberg: Je la lirai bien sure pour le procès verbale et je vais le lire complètement mais on la publié sur le chat.
- Heidi Ullrich: Oui Alan là publié.
- Alan Greenberg: Peut-être qu'on la déjà posté, donc l'or d'une déclaration du 19 juin au 23 juin, le directoire à demandé d'avoir des contributions des ACs et Sos par rapport à qui ca devrait être, qui traite le problème de rapport de révision de WHOIS, et on a dit que le directoire a demandé les contributions direct des ACs et des Sos, et donc particulièrement à la GNSO, la ccNSO, les Sos les ACs et le SSAC devraient faire des contributions au directoire avant le 31 aout 2012.
- ALAC veut répéter que l'on croit que toutes les recommandations devraient êtres mises en place rapidement. ALAC comprend que la plus part de ces recommandations requièrent peut-être un développement de politique de la part de la GNSO, mais la majorité ne le fait pas.
- ALAC veut souligner certaines recommandations que le directoire peut mettre en place de façon unilatérale, et a traiter celles qui vont aider à améliorer la situation générale
-

de WHOIS, et envoyer un message a la communauté que le directoire d'ICANN considère que ce sont des problèmes importants. Numéro 01, faire une politique de stratégie pour WHOIS. Numéro 02, consolider les politiques actuelles dans une seule déclaration de politique compréhensible et claire. La troisième c'est la sensibilisation, la 4ème, conformité et transparence d'adresses.

On va ralentir un peu pour les interprètes, vous voulez que je reprenne?

Heidi Ullrich:

No non.

Alan Greenberg:

Ok donc numéro 03 été la sensibilisation, et la recommandation 04 été la transparence de conformité des adresses, et ceux du rapport numéro 11 améliorer le service internic, la recommandation numéro 15 et un plan détaillé et compréhensif.

ALAC note que le délai de l'équipe de révision pour mettre en place la recommandation numéro 15 à déjà trouvé son échéance au directoire, et on doit avancer rapidement et de façon décisif dans ce rapport.

Ca ne traite pas la transparence, et le problème est la clé des IDNs et de WHOIS, la précision de WHOIS est ce genre de point qui requière d'avantage de mise en place et parfois peut-être d'autres groupes de travail de la GNSO, peut-être le travail des IDNs qui identifie les points stratégiques du point de vue de la gestion, et comme Evan dit sur le chat on pourrait se concentré d'avantage sur la conformité et le

rapport, et je pense que le directoire devrait agir sur ces six points, disant pas pour quoi le faire.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci Alan, et donc si vous avez des questions ou des commentaires à faire, Jean-Jacques Subrenat qui prend la parole.

Jean-Jacques Subrenat: Merci Olivier, merci Evan de faire cette mise à jour j'ai reçu son email et mon commentaire général que l'on fait à la fin de la déclaration est qu'ALAC note que le délai est passé. Est-ce que on pourrait le faire sans suggérer qu'on a un délai ou une ligne temporelle pour que le directoire mette en ligne ces recommandations, parce que je vois que sur beaucoup des sujets important on a des motions des différentes sections de la communauté qui demandent au directoire de travailler sur un tel sujet ou un autre.

Donc ils disent qu'on n'a pas de chronologie établie, donc quelle serait l'approche d'ALAC, celle de dire avant la réunion de Toronto ou avant une telle date.

Alan Greenberg: Alors si vous avez demandez des opinions, je préféré Alan ou ceux qui parlent que ca soit eux qui agissent de façon décisif et rapide comme on nous demande. Donc si on voulait le faire je dirais avant la réunion de Toronto mais je ne suis pas trop convaincu qu'on ait trop ajouté, c'est peut-être un délai réaliste.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, nous avons Carlton Samuels.

Carlton Samuels: Merci Olivier, j'ai fait un commentaire sur la liste et particulièrement a la recommandation numéro 04 de révision, et je suggère que ALAC devrait faire une recommandation spécifique du faite qu'il y a eu une modification de l'organisation dans la conformité d'ICANN pour éliminer la super vision de l'équipe légale d'ICANN. Evan a aussi ajouté qu'il soutient ce commentaire sur le chat.

Alan Greenberg: Je réponds bien sure on pourrait le faire, et c'est ca que la deuxième partie de la recommandation numéro 04 dit, peut-être que l'équipe de rapport a été très claire et on ne va pas faire les rapports à l'équipe légale mais plutôt au exécutive Senior et au comité du directoire qui n'est pas le responsable de ces xxx ce n'est pas la responsabilité du PDG, et on doit mettre en place cette demande sans mettre en place l'action.

Donc je ne pense pas que ca soit nécessaire de modifier la recommandation, mais on pourrait peut-être la reformuler, mais c'est exactement ce que la recommandation numéro 04 mentionne, et je pense que ca se comprend très bien. Donc je ne suis pas sure qu'on ait besoin de le souligner, c'est clair pour moi que c'est l'une des recommandations les plus importantes. On pourrait peut-être répéter la recommandation numéro 04 sur notre dernier paragraphe, mais honnêtement je pense que c'est très clair telle qu'elle. Et si vous voulez le répéter bien sure on pourrait le faire, je pourrais rédiger rapidement une phrase et l'ajouter.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, Carlton est ce que tu veux répondre?

- Carlton Samuels: Merci monsieur le président, j'ai dis à Alan que la recommandation numéro 04 a été mentionné a plusieurs reprises, et je voulais simplement rassurer. Ce que je pense c'est qu'on devrait envoyer un seul message qui mentionne l'importance de la recommandation pour ALAC. Et j'ai rédigé une phrase et je la lirai tout à l'heur.
- Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, je sais que Evan veut faire des commentaires, et qui xxx dans le procès verbale, donc c'est un peu ce que Carlton a dit, n'est ce pas?
- Bien merci, donc nous avons maintenant Jean-Jacques Subrenat.
- Jean-Jacques Subrenat: Oui merci, donc je vais reprendre le commentaire d'Alan. Je voudrais dire que du point de vue du directoire, je suggère une date si elle serait assez utile en fait jusqu'à ce que ca renforce le message d'ALAC.
- Alan Greenberg: On en prend note et ca sera inclus.
- Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, je te demande de re-rédiger ce document, et on passera maintenant au point suivant de notre ordre du jour, et on en reviendra. Donc le point suivant est le xxx des paramètres de consommateur. Ce sont les étapes suivantes, le rapport a été rédigé et envoyé, c'était fait dans la période

de commentaire public à venir et maintenant le conseil de la GNSO devra lire et agir selon le rapport final.

On a vu la discussion du groupe de travail qui a eu le soutien d'ALAC et du conseil de la GNSO, et on espère que ces recommandations seront mises en place activement et remises au directoire. Et donc je vous invite tous à lire et de participer à ce groupe de travail des paramètres des consommateurs, c'est un document qui a été rédigé et qu'on devrait peut-être clarifier, et même ajouter des détails. Donc je vous suggère que vous le lisez, et je passe la parole maintenant à tout le monde si vous l'avez lu, pour que vous fassiez vos commentaires et vos questions.

ALAC a préparé cet espace de travail d'avis final pour les paramètres de consommateur. C'est très important de travailler parce qu'on croit qu'on a des paramètres avec le programme des nouveaux gTLDs et les recommandations, et on recommande qu'on remette ces recommandations au directoire pour leur mise en place. On a fait les modifications requises, et on pourrait maintenir la discussion sur le chat.

Alors je vois Cheryl qu'elle est d'accord, Carlton est d'accord aussi, et donc vu que le prochain conseil de la GNSO. Ce que j'allais demander c'était qu'Alan passe au paragraphe suivant pour le conseil de la GNSO, et pour qu'il voit si on adopte ou pas ce travail.

Alan Greenberg:

La prochaine réunion du conseil de la GNSO sera à la moitié de septembre, je ne sais plus très bien la date mais je peux la vérifier, c'était supposé être le 09 septembre mais on la remise une semaine a peu prêt. Donc c'est un peu plus proche et le temps depuis la dernière réunion de la GNSO et la

réunion de Toronto est un peu plus équilibré. Donc je pense que c'est à peu près le 15 septembre, et je vais le vérifier maintenant si cela est important.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan Oui merci Alan. Cheryl tu lève la main, vas-y.

Cheryl Langdon-Orr: Merci Olivier, je voudrais absolument qu'Alan puisse faire passer dans le procès verbal de la réunion du conseil de la GNSO ce commentaire, et je vois que Veronica est entrain d'interpréter ce que je dis, et je pense qu'on devrait pas interpréter tout ce que je dis en fait.

Ayant dis cela, on voit le soutien pour Alan et pour la communauté At-large, seul le travail fait sur ce point a été très bon, mais il a été discuté au lieu d'agir sur les politiques internes. Ce serait très bien qu'Alan l'ajoute dans le procès verbal de la réunion du procès verbal de la GNSO. Merci.

Alan Greenberg: Je pourrais demander à Cheryl s'il vous plait de rédiger quelque chose que je réinterprète pour que j'ai des mots qui soient venu d'ALAC, et ce serait utile comme vous le savez, parfois les déclarations que je fais dans le conseil et que je dis sont des déclarations d'ALAC qu'on les mettent en question, donc si c'est des déclarations d'ALAC ou pas.

Et donc si on vote dessus ce serait très bien si on pourrait le publier sur la liste d'ALAC.

Cheryl Langdon-Orr: Bien, on a le temps de voter si vous voulez.

Olivier Crépin-Leblond: Merci, je pense qu'au lieu de passer du temps à voter maintenant sur cet appel on pourrait le faire très vite en ligne à partir de ce soir jusqu'à la prochaine réunion de la GNSO. Alan tu as la parole.

Alan Greenberg: Non non c'était simplement pour faire le commentaire que je viens de le faire.

Olivier Crépin-Leblond: Vous avez reçu plein de soutien et on revient donc maintenant au point de notre ordre du jour numéro 07, c'est le rapport final de l'équipe de travail qui travaille sur les paramètres du consommateur.

Bien, donc on continue avec l'ordre du jour et je passe la parole à Avri pour recevoir les commentaires du groupe de travail d'At-large pour les nouveaux gTLDs et pour l'élargissement de la charte. Donc Avri tu as la parole.

Avri Doria: Bonjour c'est Avri.

Olivier Crépin-Leblond: Oui va s y Avri.

Avri Doria: Oh vous m'entendez bien, pardon j'étais dans la salle mais je n'avais pas connecté mon micro.

Bien, donc le groupe a discuté, cette est publiée ici et je vais vous passer le lien à travers le chat pour que vous pouvez l'ouvrir. Bien en tout cas l'importance de cette demande je viens d'une autre réunion donc j'espère pouvoir mettre à jour l'essence de ce document, et nos points de vue par rapport a la sensibilisation des candidats pour le programme de soutien, et pour atteindre les candidats particulièrement dans les régions en voie de développement.

Et donc la demande est que l'on voit que ce problème est notre problème de soutien initiale est déjà fini, et on devrait donc évaluer le problème. Bien voila j'ai la lettre sous les yeux maintenant. Donc on a déjà vue quelle serait la cause probable, et on ne sait pas très bien quelle est la cause.

Et donc on devrait faire l'analyse pour mieux comprendre les causes sur les niveaux, et pour quoi les niveaux sont comme ils sont. Puis on devrait voir la détermination des problèmes pour faire des recommandations pour la résolution qui sera présentée à ALAC pour que la communauté la considère etc. et si c'était à faire avant la considération de la prochaine étape où on a vue beaucoup d'idées et on là rapportée. C'était une activité qui a commencé longuement et qui sera de plus en plus vite dans les groupes de révision en mesure qu'on le partage et qu'on le lit d'avantage.

On devrait donc en fait considérer qu'on a besoin d'une année que ceux qui prene la vitesse nécessaire. Donc c'est ca la demande c'est d'élargir les sujets de travail sur notre charte. Donc on avait le point numéro 02 et c'était la création de ca pour évaluer ces effets.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien merci Avri. Est-ce que vous avez des questions?

Cheryl Langdon-Orr: En fait c'est une question d'Avri, et on a vue sur le chat ce que Alan a dit et on a publié là-dessus le dernier paragraphe, et je voudrais dire que je suis d'accord et que je le soutiens et que je soutiendrai en même temps le long de cet appel. Donc je voulais simplement le faire passer sur le procès verbal.

Avri Doria: Je vois un commentaire de Rinalia.

Avri Doria: Bien on a fait beaucoup de commentaires, je pense que ca va prendre du temps pour que ce projet commence à fonctionner et qu'on reçoit des commentaires et des objections bien sure, et donc ca va prendre du temps avant que ca commence à fonctionner. ca va prendre donc assez de temps et plusieurs mois de diffusion pour qu'on puisse continuer à le faire et a comprendre les raisons, et puis a trouver des solutions et a bien sure fixer des réunions et a ce réunir que ca soit deux fois par semaine ou toute les deux semaines ou une fois par mois.

Mais donc pour vous donnez une idée de la date dans la quelle ce ci sera fait, ce ne sera pas possible avant un an, mais si on pouvait bien sure le rapprocher de nous, on le ferait, mais je pense que un an est une mesure réaliste.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci Avri, je vois qu'Alan lève la main.

Alan Greenberg:

Oui merci Olivier, c'est un commentaire semblable à celui d'Avri mais plus spécifique, si vous voyez le message que j'ai envoyé avec l'annonce récente que je viens de le faire, ou l'annonce d'ICANN sur les actions qui ont trait au processus de candidatures pour les nouveaux gTLDs, ils ont corrigé des erreurs qu'ils avaient fait.

Et donc on a beaucoup de travail qui est entrain d'être fait, et on ne peut pas le placer dans une chronologie, mais ce ne serait pas réaliste non plus de vouloir traiter un problème ou un programme tel que celui-ci sans savoir quelles sont les résultats qui ne sont pas nécessaires tout de suite. Donc je suis d'accord mais on a trop de travail entre nos mains en ce moment pour pouvoir rapprocher cela de nous, et ceci prendra plein de Resource. Donc je pense que ca devrait être plus réaliste.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, merci Alan. Avri est ce que tu veux faire des commentaires?

Avri Doria:

Non. En fait je pense qu'il est nécessaire de commenter d'une part, parce que je pense que ca prendra du temps a ce que ca commence à fonctionner, et donc voila et merci de votre soutien.

Olivier Crépin-Leblond:

Bien, merci beaucoup Avri.et donc on voit beaucoup de soutien dans cet appel sur le chat, et je voulais essayer de créer le consensus ici, et voir si vous voulez élargir la charte en tel quelle est. Sala tu viens de mettre un point vert, est ce que c'est une objection?

Alan Greenberg: Le guide vert c'est le support et le soutien.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, vu qu'on n'a pas d'objection, on a le consensus ici pour que le groupe de travail continue de travailler sur cet élargissement de la charte.

Avri Doria: Merci beaucoup.

Olivier Crépin-Leblond: De rien Avri, et c'est un très bon travail que vous êtes entrain de faire, et on voit que vous avez beaucoup de travail que vous travaillez dessus. Le groupe de travail j'imagine sera le bien venue bien sure, et c'était très bien fait.

Avri Doria: Merci et je vais bien sure partager vos commentaires avec le groupe.

Olivier Crépin-Leblond: Oui Avri, on sait combien de travail vous avez fait.

Avri Doria: Fantastique merci.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, on va donc voir le point numéro 07, donc on va voir Alan qui a pu rédiger le dernier paragraphe comme pour le point

numéro 07 de notre ordre du jour pour le rapport final des paramètres des consommateurs. Alan tes prêt?

Alan Greenberg: En fait je viens d'ajouter ce que vous venez de me demander, j'ai modifié la phrase qui disait que le directoire doit agir rapidement par rapport à ce rapport, et j'ai dis qu'ils doivent le faire rapidement particulièrement à la recommandation numéro 04, et au point a suivre numéro 04 s'il sera traité l'or de la réunion de Toronto.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan.

Alan Greenberg: Heidi la posté sur une page Wiki qui devrait être prête dans quelques minutes.

Olivier Crépin-Leblond: On devrait l'avoir sur l'écran avant de pouvoir le travailler.

Cheryl Langdon-Orr: C'était posté sur le chat

Heidi Ullrich: Matt est entrain de modifier le lien qu'on a déjà partagé sur l'écran, mais vue qu'Alan est entrain de le paraphraser. On va devoir le remodifier.

-
- Olivier Crépin-Leblond: Bien merci, Alan a ajouté la dernière partie sur le chat, est ce que vous avez des questions ou des commentaires? Je vois que Yaovi lève la main, Yaovi vous avez la parole.
- Yaovi Atohoun: Oui oui donne moi deux minutes.
- Olivier Crépin-Leblond: Oui oui va s y Yaovi.
- Yaovi Atohoun: J'ai simplement une question, pour quoi on ne devrait pas dire que ce devrait être fait avant la réunion de Toronto?
- Alan Greenberg: Je ne suis pas sure si c'était une question pour moi mais je n'ai pas compris, parce que la voix de Yaovi est un peu entre groupée.
- Carlton Samuels: Vous m'entendez?
- Alan Greenberg: Oui oui on vous entend bien maintenant.
- Carlton Samuels: La question est pour quoi est ce que le délai et la réunion de Toronto.
- Alan Greenberg: Jean-Jacques parle d'un délai, et je pense que ce serait un bon délai et c'est tout.
-

Carlton Samuels: Je voudrais ajouter par rapport à la chronologie dans l'équipe de révision qui serait des recommandations spécifiques dans la chronologie, et certaines sont déjà passées. Donc c'est un bon point pour que l'on suggère que le directoire commence à travailler.

Alan Greenberg: Et donner l'occasion bien sûr de faire leurs commentaires et contributions lors de la réunion d'ICANN à Toronto.

Carlton Samuels: Oui bien sûr, mais ce que je dis c'est que je soutiens cette chronologie parce que c'est un point logique pour que l'on face à ce point là, on a des délais qui sont déjà passés et d'autres qui vont trouver leurs échéances tout de suite, mais ça donnera au directoire le temps d'avoir des contributions à faire lors de la réunion de Toronto.

Cheryl Langdon-Orr: Sébastien lève la main.

Olivier Crépin-Leblond: Je ne pouvais pas enlever le muet, merci Cheryl. Je vois Sébastien qui lève la main, oui va s'y. Il est peut-être en muet aussi. Sébastien tu nous entends? Je pense qu'il s'est déconnecté.

Donc si Alan a peut-être besoin d'un peu de minutes de plus, on peut continuer à passer les points dans notre ordre du jour. Donc on passe au point numéro 09 de l'ordre du jour,

c'est le groupe de travail sur les droits et les responsabilités des bureaux d'enregistrements d'At-large, et on devra voter pour soutenir le nouveau président, vue que le dernier président a finit aux termes. Et on a vue la nomination pour nommer un nouveau président du groupe de travail.

On a suggéré certains noms, et Sintra a été suggérée. Donc ALAC doit maintenant ratifier cette modification pour que le groupe de travail continue de fonctionner. On voit un lien sur le chat pour que vous voyiez le groupe de travail du comité de droit de responsabilité de bureau d'enregistrement At-large.

Donc vous avez des commentaires? je ne vois pas de mains levées, je vois un signe vert de Jean-Jacques et Cheryl aussi dit que Holly serait présente pour ce groupe de travail. Donc je vais vous demandez de voter pour voir si on a le quorum. Et donc le vote des membres d'ALAC pour voir si tout le monde est d'accord, vous pouvez s'il vous plait mettre le signe vert si vous êtes d'accord à coté de vos noms, et si vous n'êtes pas d'accord, on devrait le faire passer sans le procès verbal et je veux des confirmations.

Heidi Ullrich:

Bien, je vais lire qu'elles sont les personnes qui votent pour. Donc j'ai Olivier, Natalia, Carlton, Jean-Jacques, Rinalia, Sala, Sandra, Sergio, Yaovi. Et donc est ce qu'on peut compté combien de gens on a?

Matt Ashtiani:

Donc on repasse, c'était Natalia, Olivier, Jean-Jacques, Sandra, Rinalia, Sala, Sergio, Yaovi, Carlton et Evan. Je pense que je n'avais pas dis Evan tout à l'heur.

Olivier Crépin-Leblond: Donc nous avons 10 c'est ca?

Heidi Ullrich: Oui oui c'est ca on a 10.

Olivier Crépin-Leblond: Heidi je sais pas si on avait ajouté une proposition, mais je vais demander de faire les propositions.

Heidi Ullrich: Donc est ce que quelqu'un veut présenter un nouvel candidat?

Carlton Samuels: Oui moi.

Heidi Ullrich: Donc Carlton est proposé pour être le deuxième, et est ce que Rinalia est là pour le procès verbal.

Nous avons des propositions pour que Holly Raiche devienne la nouvelle présidente du groupe de travail de droit et responsabilité des bureaux d'enregistrements At-large. Donc nous avons Olivier, Carlton et Rinalia qui ont 10 pour Olivier.

Olivier Crépin-Leblond: Je vais demander, je pense que vous avez bien compris ce que je pensé, donc si vous voulez voter encore vous pouvez faire une croix rouge. je ne vois pas de croix rouge, et si vous voulez parler s'il vous plait mettez aussi le signe rouge.

Donc sa n'a pas d'abstention, donc félicitation à Heidi et au groupe de travail de l'avoir suggéré en tant que nouveau

président du groupe. Merci, je pense que Holly n'est pas présente dans cet appel. On le fera savoir, et donc on se prend les mains.

Cheryl Langdon-Orr:

Olivier je suis Cheryl et je voudrais être brève, je voulais dire que vu qu'ALAC a fait une très bonne élection de Holly. Et je pense que c'est un bénéfice indispensable pour ALAC d'avoir un membre d'ALAC si on nous connecte en même temps du point de vue de communication bien sûr, qui soit chargé de ce travail qui est tellement important, et je pense que ce groupe sera de plus en plus important en mesure qu'on revienne sur les nouveaux gTLDs.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, Carlton est ce que tu veux faire un commentaire.

Carlton Samuels:

Je voulais dire que je soutiens Cheryl.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci, donc on vient de définir avec le point numéro 09, et on reviendra maintenant donc au point numéro 07. Alan est ce que tu es prêt?

Alan Greenberg:

Oui je suis prêt, le Wiki a été mis à jour, on a déjà publié l'URL sur le chat. Je ne sais pas si je peux vous aider,

Heidi Ullrich:

Matt tu peux s'il te plaît le repasser?

Carlton Samuels: Je suggère que Matt lise le dernier paragraphe du sujet verbal.

Alan Greenberg : Oui je pourrais le lire si c'est ce que vous voulez.

Carlton Samuels: Oui Alan va s y.

Alan Greenberg: Bien, ALAC note que le délai de mise en place pour la recommandation, et le directoire doit agir rapidement de façon décisif par rapport à ce rapport, et particulièrement sur la recommandation numéro 04 qui porte sur la structure de rapport de conformité, en outre AIAC demande que cette action du directoire porte en fait avant la réunion d'ICANN à Toronto, je l'ais lu soigneusement.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, est ce que vous avez des questions ou des commentaires avant de vous demandez de voter, je vois que Sébastien lève la main, alors va s y tu as la parole. Et je pense que Sébastien est toujours en muet.

Cheryl Langdon-Orr: Si on ne vote pas, le vote de Sébastien ne va pas avoir d'influence puisqu'on a le quorum, donc on peut directement voter.

-
- Olivier Crépin-Leblond: Merci Cheryl, je pense qu'on devrait continuer. Donc je vous demande de faire des propositions.
- Carlton Samuels: Je proposerais que ALAC passe directement au vote sur la déclaration de la demande de révision de PDG du directoire.
- Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci Carlton est ce que vous avez du soutien, oui vous avez du soutien de Rinalia, d'Evan. Avant de perdre le quorum, je vais vous demander de mettre le signe vert à coté de votre nom de membre d'ALAC sur le chat. Et je vois que Evan, et je ne suis pas sure qu'il ya d'autres gens qui votés sur le chat. On voit la méthode de vote avec le signe vert, et donc je vois qu'Evan a aussi voté, et je vous demanderez de compter aux équipes.
- Heidi Ullrich: Donc nous avons Olivier, Carlton, Evan, Jean-Jacques, Natalia, Renalia, Sandra, Sala, Sergio et Yaovi.
- Donc je compte 10, on a 10 sur 10 présents. Donc c'est l'unanimité, et par rapport aux abstentions mettez le signe rouge à coté de vos noms s'il vous plait. On a 10 membres sur 10 qui ont voté pour.
- Olivier Crépin-Leblond: On ne devrait pas avoir des abstentions, est ce qu'il ya des personnes qui votent contre? Mettez la croix rouge à coté de vos noms, et je ne vois pas ni d'abstention ni de vote contre. Donc c'était voté à l'unanimité.

Donc Merci Alan, tu va devoir continuer à avancer avec cette déclaration.

Alan Greenberg: Je pense que j'ai rien à faire, c'est une déclaration finit, et on va l'envoyée rapidement au directoire

Heidi Ullrich: Alan, je sais que le texte devrait peut-être être partagé.

Alan Greenberg: Bien, merci beaucoup je veux remercier ALAC d'agir aussi vite alors que j'ai envoyé cet email avec très peut de participation par rapport a la réunion d'ALAC.

Olivier Crépin-Leblond: Bien merci Alan, donc nous avons des actions pour discussion des points de discussions. D'abord nous avons la mise à jour des groupes de travail At-large sélectionné.

Donc en premier lieu nous avons le sous comité de paramètre d'ALAC, et le groupe de travail de demande de procédure d'ALAC, et pour les président de groupes de travail c'est à eux de parler des règles de procédures et des métriques, c'est la présidente des deux groupes de travail sous comité Cheryl. Cheryl vous avez la parole.

Cheryl Langdon-Orr: Merci Olivier, je vais être très brève dans mon intervention pour le rapport enligne mensuel, et je vais vous montrer en ligne le procès verbal que l'or d'une réunion conjointe régulière du groupe de travail des règles de procédure.

On vient de commencer, et le sous comité de paramètre est toujours réunit à mon horaire, et on a plusieurs chronologies qui se développent qui font des progrès et des avances, on se réunira le 14 septembre et le 22 septembre, et puis le délai que nous avons va être soumis à considération l'or de la réunion de Toronto.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci beaucoup Cheryl et je sais que sa prend beaucoup de travail des groupes de travail et des sous comités, et le comité va certainement être intéressé à rédiger et a prendre des nouvelles mesures au fur et a mesure qu'on avance avec les étapes du groupe de travail. C'est un très bon travail que vous faites et vous avez atteint beaucoup de résultat. Est-ce que vous avez des questions et des commentaires.

Nous avons maintenant le groupe de révision des nouveaux gTLDs présent est monsieur Dev Anand Teelucksingh.

Dev Anand Teelucksingh:

Le groupe de révision des nouveaux gTLDs reçoit des commentaires en ce moment pour qu'il soit considéré par ALAC pour leur présentation et panels d'évaluations ou pour les objections des forums publics de commentaires, parce que la période de candidature a été élargie j'jusqu'a 26 septembre. Donc on recevra des commentaires jusqu'à 10 septembre, et jusqu'à présent on a reçu qu'un commentaire dans notre communauté qui présenté une objection par rapport a un nom de domaine de la nouvelle zélande pour une chaine de nouveaux gTLDs, c'était une candidature présenté par Amazon.eu, et le commentaire de l'organisation et le commentaire d'At-large a reçu, été préoccupé par rapport au noms de domaines de deuxième niveau et au nom de

domaine générique, et je pense que ces domaines de haut niveau génériques devraient être disponibles à tout le public, parce que ce concept va changer la portée de la candidature et ça sera décidé, on a décidé de ne pas faire de commentaires sur cette candidature. Mais attendra à ce que le groupe de travail sur les nouveaux gTLDs face des commentaires.

En ce moment on a aussi modifié le délai pour la présentation d'objection pour le service de présentation d'objection pour le 12 septembre 2013. Et donc avant la réunion d'octobre on devrait avoir reçu des commentaires du groupe de révision qui commencera à travailler sur les déclarations d'objection.

Donc je demande à ce ALAC présente des commentaires à ce moment par rapport aux candidatures, pour qu'à la réunion de Toronto on aura reçu suffisamment de commentaires pour pouvoir réviser des déclarations d'objection. Je pense que c'est tout.

Carlton Samuels:

Mr le président s'est déconnecté et on est entrain d'essayer de le rejoindre. Dev président du groupe des nouveaux gTLDs vient de parler de la déclaration. Est-ce que vous avez des commentaires soit des questions à lui poser, vous pouvez prendre la parole si vous voulez. Notre président est de retour et je lui repasse la parole.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Carlton. Yaovi a levé la main, donc on espère entendre de lui.

Yaovi Atohoun: Merci, j'ai un commentaire pour Dev. Jusqu'à présent on a reçu qu'un commentaire, et je me demande donc si on devrait demander de recevoir des commentaires, et on a un commentaire et je voulais faire un commentaire là-dessus, c'est un message qu'on a envoyé à nos membres des structures At-large, et on devra prendre des mesures merci.

Dev Anand Teelucksingh: Merci Yaovi, je pense que le message est que c'est l'occasion de faire des commentaires sur les candidatures des nouveaux gTLDs reçoivent la règle opérationnelle par apport aux candidatures des nouveaux gTLDs, et ceci se répète depuis l'été 2009 d'At-large, et qu'At-large demandait des règles d'opérations. Et maintenant on nous adonné une règle, et donc je prie a ce que sa soit fait de façon actif.

Je pense qu'il une réunion de secrétariat demain, et je recommanderai encore une fois que l'on prenne de mesures et si vous n'avez pas de commentaire par rapport aux candidatures, et j'ai vue des commentaires fait sur le forum public. Donc si vous avez des commentaires à faire, présentez les pour qu'on puisse tous les revoir et les considérés et c'est tout.

Olivier Crépin-Leblond: Merci beaucoup, je sais que je ne parle pas très fort.

Alan Greenberg: On t'entends pas Olivier.

Olivier Crépin-Leblond: Je ne peux plus parler tres fort, je cris.

Et bien sure on espère voir la discussion et on la vue sur les commentaires public, et je voulais simplement dire que même si on a modifié la portée et ce qui a été le résultat a été très bien traité.

Carlton Samuels: Merci Cheryl, Alan?

Alan Greenberg: Oui merci, lorsque on a commencé à travailler sur ce processus je m'attendais pas a voir beaucoup de commentaires, mais j'espérais que ca serait un processus rigoureux. Et en dit cela je le soutien parce que on a reçu plus de 2000 candidatures pour les nouveaux gTLDs, et on n'a pas de commentaires d'At-large et tout les gens sont importants pour s'adresser à ALAC, et pour que ALAC face des commentaires de leur part ou même des objections de leur part. Et l'ALAC fera des commentaires donc et elle devrait être traitée plus sérieusement que les commentaires individuels qu'ils le sont remis.

Donc ce que je crains est que le manque de commentaires même plus a ce que je m'attendais, et j'espère que notre communauté ne se centre pas beaucoup là-dessus. Et donc on a beaucoup travaillé pour avoir un espace dans ce processus s, et je me demande comment ca fonctionnera l'or de la prochaine étape du prochain cycle, on n'a pas pris de mesures formelles mais en fait le manque de commentaires est pour moi très grave.

Carlton Samuels: Merci Alan, je repasse la parole a Olivier qui est de retour.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Carlton. Vous m'entendez.

Carlton Samuels: Oui oui on t'entend bien maintenant.

Olivier Crépin-Leblond: Donc on enregistré une question par rapport au nom de domaine générique.

Alan Greenberg: Pardon Olivier mais je n'ai pas compris.

Olivier Crépin-Leblond: Dans le générique il ya des gens qui sont D'ICANN et dans ce générique il ya des gens qui sont préoccupé par rapport a la capacité de gérer des noms de domaines générique donc l'histoire est si le registre sera valable du point de vue de l'enregistrement pour se servir des ressources limitées, ou alors si ce serait des noms de domaines génériques qui vont remplacer les précédents. Et je ne suis pas sure que ce sera le cas.

Cheryl Langdon-Orr: Je pense que le fait d'avoir Dev dans l'équipe est bon, parce que on va devoir traiter ces sujets et on a modifié la portée pour notre processus d'objection pour que l'on puisse traiter d'avantage de problèmes, et la façon de traiter même si c'était or de notre portée c'était de continuer d'avancer pour pouvoir donner d'avantage d'importance a la nécessité de ce processus et au concept de génériques fermé, et c'était si on

allé se servir d'internet de façon public pour des domaines qui ne sont même pas sur internet.

Donc je pense qu'on doit faire de notre mieux pour pouvoir agir et traiter ce problème d'enregistrement.

Alan Greenberg:

Je pense qu'on devrait, c'est Dev qui devrait répondre a la question, mais pour le mieux de notre équipe on devrait maintenir la discussion, été que peut-être que c'est vrai qu'on n'avait pas enregistré les mots génériques avec une utilisation générique. Mais après qu'on a maintenu la discussion, on la permet et maintenant il est trop tard pour qu'on la refuse même si le directoire ou le groupe de travail décide de ne pas générer un nom de domaine parce que ce n'était pas dans l'intérêt public.

On n'a pas d'autres mécanismes à ce point là, on là permet dans le processus approuvé. Et donc ce n'était pas peut-être très intelligent de notre part, mais c'est ce qu'on a fait et c'est où en on est aujourd'hui.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Alan, je viens de recevoir un email où on me demande de soutenir une lettre de remercier le directoire d'ALAC et le directoire d'ICANN et je vais vous demandez si vous étiez d'accord.

Je ne suis pas sure si c'est bien et si c'est prudent mais en fait à la fin de cette réunion je vais le traiter, et on a plus vraiment le temps, je voudrais passer directement au point suivant sur notre ordre du jour et c'est le groupe de travail sur l'académie ICANN, c'est le point 10 B et donc Sandra est ce que tu pourrez nous donner une mise à jour de une minute dessus?

Sandra Hoferichter: Vous m'entendez bien?

Olivier Crépin-Leblond: Oui oui on t'entend très bien.

Sandra Hoferichter: Bien, par rapport à l'académie ICANN. On a créé un programme de leader dans Toronto, c'est in moment critique et si on voit quelque chose qui se passe dans le public l'or de la réunion de Prague on a maintenu des discussions par rapport à ce que a été maintenu dans le programme et le contenu et la communauté, et les questions et la question de la responsabilité.

Après cela des gens sont partis en vacances d'été, et on a commencé à arriver sur une proposition de programme qui a été présenté au groupe de travail la semaine dernière. Depuis, nous avons maintenu une discussion très actif dans ce groupe de travail et ce qui est très bien, parce que ces discussions devraient êtres commencé avant la réunion de Prague même, et en ce moment ca a repris sa vigueur, et voit qu'on va travailler vraiment et que ce programme sera mis en place.

On a demandé si on devrait faire un atelier d'une journée ou deux, ou si on devrait le remettre jusqu'à une étape plus tardive. Je ne peux pas répondre à ce point là, c'est une discussion divisé à 50 % et c'est un programme qui depuis mon point de vue, devrait être bon pour résoudre. Ceci montre un signe qu'on travaille très bien et on maintien des discussions actives dans le groupe de travail, et je pense qu'on pourrait le faire et on pourrait prendre des mesures pour assurer qu'on maintienne le dialogue dessus.

Donc est ce que vous avez des questions? Si vous n'avez pas des questions tout de suite, je pourrais les répondre sur la liste d'email.

Olivier Crépin-Leblond: Merci beaucoup Sandra, je pense qu'on doit continuer donc merci de ton travail et on pourra se poser les questions par email si on en a, bien sure on te les remettra. Alan tu lève toujours la main.

Alan Greenberg: Non je n'est pas la main sur mon écran.

Olivier Crépin-Leblond: Bien donc mon écran ne fonctionne pas non plus. Bien nous avons avec nous quelqu'un qui a due partir rapidement, et c'était pour travailler pour l'élection des délégués pour l'élection 2013. On a l'acceptation universelle de tout les TLDs et on a le texte préliminaire.

Naela Sarras: Merci Olivier et merci à tous. Donc je comprends qu'on est entrain de voir brièvement le projet de l'acceptation universelle sur le point numéro 13 de l'ordre du jour et on demande d'avoir des contributions de tout le monde, et c'est l'acceptation universelle des TLDs, et comme Olivier vient de le dire, ce n'est pas un point neuve mais c'est une initiative constante d'ICANN, et l'information là-dessus a été passée déjà l'or de la réunion de Prague de la part de Karla Valente,

Et en fait on essaye de promouvoir la sensibilisation par rapport au nom de domaine de haut niveau, et on espère les voir dans la zone racine. On voulait garantir que le logiciel

dans l'internet accepte tout les domaines de n'importe quel script que se soit en d'autres script bien sure qui ne sont pas traditionnels ou la façon traditionnelle de voir des TLDs en ASCII.

Et donc sur la base de ces contributions, on a travaillé depuis six mois là-dessus et on a reçu des contributions des bureaux d'enregistrement et des TLDs qui ont été présenté qui étaient différents des caractères traditionnelles et les ccTLDs d'IDN qui font parti de la zone racine depuis deux ans, et les noms de domaine de haut niveau pour les codes de pays dans les ccTLDs, et on a fait des présentations qui ont été faites l'or de la réunion de Costa-Rica et de Prague, et on a une brochure d'information qui a été rédigé, et cette brochure a maintenant deux textes préliminaires et a été présenté pour la révision, et on voudrait que ALAC nous face des commentaires sur ces informations qu'on a inclus dans la brochure.

Donc basiquement, il me semble que ca devrait être des informations qui devraient être présentes, et j'invite les gens à nous dire comment adresser leur besoins. Si on n'a pas de réponses ca nous donne une idée de ce qu'on peut faire pour augmenter la sensibilisation par rapport aux TLDs, et l'acceptation de TLD. Et l'acceptation est importante parce que ce qu'on peut dire est que les gens vont reconnaître les TLDs qui sont dans la zone racine. Ca n'a rien avoir avec le faite que les TLDs soient inclus dans la zone racine ou pas, mais justement c'est que les gens les acceptes.

Donc on veut recevoir des contributions sur ces matériels éducatifs, et on veut organiser une session l'or de la réunion de Toronto pour discuter certains de ces problèmes pour pouvoir recevoir d'avantage de commentaires et de contributions, et pour les opérateurs potentiels pour les

bureaux d'enregistrement qui sont présent à Toronto, et on est toujours entrain d'organiser cette session, donc on est pas sure de ce qui va se passer l'or de la réunion, mais on se communique avec tout les groupes, et cette session finira par ce qui se passera finalement et c'est l'invitation que vous recevrez pour faire des contributions l'or de la session à Toronto.

C'est tout ce que je voulais dire merci de nous donner un moment et de considérer ce sujet. Je ne sais pas si vous avez la brochure, mais si on pourrait avoir vos commentaires ou contributions, je ne sais pas comment nous envoyer vos contributions mais bon si vous avez des questions ou des commentaires, faites le moi savoir.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Naela, je vois qu'on plein de monde qui lève la main comme on peut le voir sur la page Wiki, ce ne sera pas très facile mais je pense qu'on pourrait faire des commentaires. Donc merci et je passe la parole maintenant à Jean-Jacques Subrenat.

Jean-Jacques Subrenat:

J'ai quelques commentaires par rapport à la brochure, il me semble que c'est un très bon exercice et très utile pour le consommateur final, et ce sera particulièrement utile de le traduire en langue de l'ONU.

Mon commentaire par rapport a la traduction est que c'est quelque chose qui pourrait se faire et non pas par une compagnie professionnelle de traduction, mais par nos RALOs. Et donc je suggère que l'on ait ces brochures, et si vous voulez avoir ces propres brochures dans votre propre langue, vous pouvez vous présentez pour faire la traduction et pour la

contrôler aussi, parce que parfois on voit que les mêmes documents sont traduits dans d'autres langues qui n'est pas assez bonne comme la langue originale.

Donc c'est très utile aussi de voir qu'il ya des volontaires qui veulent le faire, et par exemple dans l'académie ALAC dont le commentaire il est additionnel, on pourrait aussi le faire.
Merci.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Jean-Jacques de tenir compte de ce point et pour le procès verbal, et pour la transcription et l'interprétation, et on va prendre note de ce commentaire. Alan qui lève la main.

Alan Greenberg:

Oui je voulais souligner l'importance du problème qu'on vient de décrire, et si vous voyez le point sur notre ordre du jour qui nous remet au Wiki avec la brochure. Vous verrez qu'on a des noms de domaines présentés avec d'autres idées et la présentation et les format qui sont différent pour les domaines non latins et pour les représentations, et vous parlez de XNZ CKZHH, et ce n'est pas très clair parce que le Wiki n'a pas ces caractères en fait, non le Wiki ne support pas les scripts.

Naela Sarras:

Merci, c'est un excellent commentaire. Merci ca devrait être en japonais.

Alan Greenberg:

Oui oui j'ai fait une recherche sur Google, et c'est juste que ca devrait être.

Naela Sarras: Merci de le mentionner bien sure.

Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan et merci Naela, on va se rassurer que ca soit beaucoup plus universel. Je pense qu'on a plus vraiment le temps pour traiter ce sujet, donc si vous avez d'autres commentaires ou questions pour Naela, vous pouvez avoir la copie en PDF de ce document et bien sure on va publier la copie sur le Wiki et modifier le script qui devrait être inclut en japonais bien sure, et le deuxième point est de demander à ceux qui veulent présenter des commentaires de le faire sur le Wiki au bas de la page, et je vais devoir finir ici parce que on a plus vraiment le temps et nos interprètes vont devoir partir.

Donc merci Naela et merci aussi Nadia de venir participer, et finalement la dernière question est quel est le délai de remise de commentaire?

Naela Sarras: Bon on préfèrait si possible de recevoir des commentaires vers le début ou la moitié de septembre simplement parce qu'on espère conclure et raffiner les détails pour la réunion de Toronto, et autrement on n'aura pas le temps.

Carlton Samuels: Allo, bien quelqu'un s'est déconnecté et ca doit être Olivier.

Cheryl Langdon-Orr: Bien Carlton va s y tu prends le control.

-
- Carlton Samuels: Oui Olivier vient de se déconnecté il me semble. Est-ce qu'on a d'autres commentaires par rapport à ce point? Je ne vois pas d'autres commentaires, et comme le président là déjà dit, on a plus vraiment le temps. Est-ce que on peut maintenant passer au prochain point de notre ordre du jour? Et je pense qu'il s'agit de la réunion de Toronto.
- Heidi Ullrich: Carlton en fait c'est les délégués d'At-large pour le NomCom 2013.
- Carlton Samuels: Ah oui bien sure c'est le délégués At-large, mais sa n'a plus le quorum en fait.
- Heidi Ullrich: Oui c'est juste pour qu'on le discute. Et donc Olivier va réviser les dates et on ne va pas voter.
- Carlton Samuels: Il revient, est ce que vous êtes de retour Olivier? Non, donc je voulais dire juste qu'on a reçu des propositions de toutes les régions pour nommer un président de 04 régions bien sure qui ont proposé donc la renomination de leur membres actuels de leur membres pour le NomCom. Le LACRALO a présenté deux candidats par rapport a le quel on a voté le quel on a préféré sur la région de LACRALO, Vanda Scartezini que nous connaissons tous très bien a été recommandé par-dessus Jacqueline Morris qui est le membre actuel de NomCom pour ALAC sur cette région bien sure.

La question porte sur les documents que l'on a enregistrés sur le Wiki, et Heidi si tu pourras publier le lien sur le Wiki où on a publié toutes ces informations. Bei Heidi lève la main.

Heidi Ullrich: Je voulais simplement dire que sur cette page Wiki que je viens de publier sur le chat, tous les candidats pour les délégués At-large pour le NomCom 2013 ont été postés pour votre information.

Olivier Crépin-Leblond: Allo?

Heidi Ullrich: Olivier c'est toi? Je pense qu'Olivier est de retour.

Olivier Crépin-Leblond: Oui je suis de retour.

Carlton Samuels: Bien on te passe la parole.

Olivier Crépin-Leblond: Malheureusement je ne vous entends pas, je vous entends sur adobe connect mais pas sur mon téléphone.

Heidi Ullrich: Olivier on va essayer de résoudre ce problème, et on doit continuer. Donc je reprends sur cette page Wiki on a tous les candidats et délégués pour le NomCom 2013 pour At-large du Foi. Et pour l'élection on a révisé ce programme. Et donc la sélection d'At-large et le soutien d'At-large sera voté, je pense

que je vais le modifier demain mais je pense qu'Olivier pourrait confirmer peut-être si c'est aujourd'hui.

Olivier Crépin-Leblond: Oui c'est aujourd'hui.

Heidi Ullrich: Merci, donc les équipes d'ICANN commenceront à travailler sur ce vote et on va finir la période d'élection le 01 septembre.

Cheryl Langdon-Orr: Mais je pense que la réponse doit être oui parce que il confirme la liste sur le chat. Est-ce que Olivier est de retour ou pas? Non. Oui Olivier on t'entend mais pas très bien. Non non on t'entend maintenant.

Olivier Crépin-Leblond: J'entendais depuis ce qui se passé depuis adobe. Merci Carlton de reprendre la parole encore une fois, je voulais simplement dire que les candidats et l'élection pour une région dont on a 04 candidats à soutenir et une élection à faire pour une région, et le vote sera confidentiel et il ne sera pas montré avec le nom des personnes qui votent.

Est-ce que vous avez des questions? Je vois que Heidi lève la main.

Cheryl Langdon-Orr: Je pense que Heidi n'est pas très présente, elle a l'esprit autre part,

-
- Carlton Samuels: je pense qu'elle été un peu distraite.
- Olivier Crépin-Leblond: Bien on va maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour pour la discussion, c'est l'ordre du jour pour la discussion d'ALAC l'or de la réunion de Toronto.
- Alan Greenberg: Je voulais poser une question par rapport au sujet précédent. Ce qui me confonds est que si les Ralos ont fait des recommandations dans un ordre de priorité, pour quoi ALAC ne prend pas les recommandations?
- Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, dans le passé ALAC choisissait de ne pas soutenir tout simplement les recommandations des RALOs. Et donc si on a 03 candidats pour une même position, on ne peut pas demander qui va être mais plutôt qui vous voudriez qui représente le RALO. Et donc ALAC cette année a voté encore une fois pour la deuxième fois de cette façon, et donc on doit voter contre les 02 candidats qui ont été présenté.
- Alan Greenberg: Pardon mais je pensé que ALAC dans le passé choisissait entre les RALOs et on ne pouvait pas le faire parce que ce n'était pas à eux, mais peut-être que je me trompe.
- Cheryl Langdon-Orr: Oui tu te trompe au point où c'est très sérieux, et on doit en fait considérer qu'ALAC ne va pas nommer 02 membres pour le RALO, et c'était le cas pour deux votes en moine.
-

-
- Olivier Crépin-Leblond: Bien, on a aussi reçu des nominations d'ALAC, et en fait on n'a pas eu d'appel pour la nomination de ces régions, et je ne vois pas de nomination faite pendant qu'on parle. Donc on vous remercie et on doit donc voter et prendre les considérations des RALOs. Je
- Alan Greenberg: Je m'excuse et j'annule mon commentaire.
- Olivier Crépin-Leblond: Merci Alan, Heidi tu lève toujours la main. Non, alors on va passer à la réunion de l'ordre du jour de la réunion de Toronto et c'était à Heidi de le présenter, mais elle n'est pas disponible.
- Heidi Ullrich: Oui oui je le suis.
- Olivier Crépin-Leblond: Donc tu as la parole.
- Heidi Ullrich: Donc l'espace de travail de Toronto pour Toronto d'At-large est disponible, vous avez l'ordre du jour et l'agenda pour toutes les réunions. Si vous présidez une réunion vous devez l'ajouter dans votre agenda dès que possible, et vous verrez des pages Wiki qui ont été publiées pour des questions et pour des sessions telles que les communications, et ça sera diffusé par les membres des équipes d'ICANN en septembre, et je pense que c'est la seule modification dans le programme qu'on pourrait faire, est une modification de temps et de date entre les bureaux d'enregistrement. Et apparemment tout est prêt.
-

Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci beaucoup Heidi de cette mise à jour. Est-ce que vous avez des questions et des commentaires pour Heidi? bien pas de questions et pas de commentaires, je vous remercie beaucoup à tout les membres de l'équipe d'ICANN qui ont travaillé pour organiser ces agenda des réunions des ordres du jours, on en a autant qu'on le saura à Toronto, et pour qu'on verra finalement comment vous avez travailler, et vous avez toujours beaucoup de travail à faire et on a pas tellement de temps si on passe rapidement au élections At-large pour 2012, c'est le point 14 de l'ordre du jour, c'est ce qu'on a ajouté des délégués At-large pour le NomCom 2013, il me semble que les membres d'ALAC ont reçu une liste qui vous a été fournit sur le Wiki avec beaucoup de gens qui ont présenté ici leurs propositions de l'une des réunions des régions pour la production, et on a passé beaucoup de temps a travailler dessus.

Heidi, est ce que tu pourras nous mettre à jour sur le programme et les dates de délais?

Heidi Ullrich: Est-ce que tu parle des élections?

Olivier Crépin-Leblond: Oui, je parle des élections At-large, de LACRALO.

Heidi Ullrich: Donc vous voulez simplement que je parle de LACRALO?

Olivier Crépin-Leblond: Oui de tout les RALOs si vous voulez.

Heidi Ullrich:

Donc vraiment pour AFRALO nous avons Tijani et pour ALAC et Mohamed comme délégué pour le NomCom, pour APRALO on a Olive et pour ALAC, et pour EURALO nous avons Sandra qui a été renommée, donc félicitation Sandra. Pour LACRALO on a voté pour les personnes qui vont continuer, et je suis avec un vote pour les candidats qui sera tenu aujourd'hui, et pour NARALO nous avons Evan. Donc félicitation à tous, et Carl bien sure comme nouveau membre de NARALO.

Donc félicitation a tous ceux qui ont été nommé pour le secrétariat d'EURALO.

Olivier Crépin-Leblond:

Oui merci beaucoup Heidi et je c'est que LACRALO a reçu des nominations pour président d'ALAC et de LACRALO, et on a proposé des personnes et vous étiez préoccupé. Donc la réponse est non, on ne va pas permettre ce que vous avez demandé, et les nominés et les candidats.

Bien, on passe maintenant au point numéro 15 de l'ordre du jour, vous m'entendez? Cheryl, vous avez des sujets divers à nous parler?

Jean-Jacques Subrenat:

Par rapport au nomination, je voulais dire simplement que parmi les membres d'ALAC la sélection des membres NomCom, et peut-être que vous savez que j'étais le candidat à suivre d'ALAC, et le NomCom a demandé de ne rien dire et de ne pas dire si j'étais approuvé ou pas pour un deuxième mandat, et donc je voulais simplement vous faire savoir que je suis sur la liste et que j'attends une déclaration publique du NomCom.

Donc je ne peux rien faire et rien dire là-dessus à présent, merci.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, merci Jean-Jacques, et donc le NomCom va donner des réponses a travers des déclarations là-dessus.

Jean-Jacques Subrenat: Oui oui c'est le cas.

Olivier Crépin-Leblond: Bien, en tout cas on va passer au point numéro 16 de l'ordre du jour, c'est les sujets divers et Cheryl veut prendre la parole.

Cheryl Langdon-Orr: Merci Olivier, j'entends pas très bien mais en fait je vais essayer de parler clairement. Ce que je voulais faire simplement du point de vue de l'appartenance de la discussion de politique été de transmettre mon opinion par rapport au fait que au dernières deux journées en moïn pour la communauté pour les ccTLDs, le travail qui a été fait sur la version préliminaire des PDPs pour les ccTLDs internationaux, ce n'est plus le cas des PDPs qui sont en fonctionnement, mais pour qui le sont dans l'avenir, on voulait recevoir des contributions et savoir si il y avait quelque chose qui se passé a nos représentants. Et en ce moment on avait l'intention de discuter ce point profondément l'or de la réunion de Toronto, et Chris Disspain a demandé a ce que le groupe de travail sur les ccTLDs reçoivent des commentaires de la communauté.

Donc ce sera un commentaire qui ne sera pas complètement public, mais on demandera le soutien de ce qu'on a cherché l'or de la réunion d'APRALO. Aujourd'hui et pour moi en tant

que liaison dans ce groupe de travail, je voudrais avoir particulièrement des contributions du groupe de travail des IDNs pour que je puisse apporter à travers ce forum, et ce qui serait considéré comme notre opinion en tant que communauté.

Olivier Crépin-Leblond: C'est une question générale que Cheryl pose ici, et je sais que les interprètes ont levé la main. Et donc on se demande si on pouvait faire quelque chose d'autre, et on voudrait suggérer si vous avez des commentaires à faire.

Cheryl Langdon-Orr: Oui merci Olivier, si j'ai bien compris on n'a pas d'objection d'ALAC pour que ICANN travaille directement avec le groupe de travail d'IDN. C'est ca?

Olivier Crépin-Leblond: Oui et on espère qu'ils pourront travailler dessus sur ce point là.

On voudrait aussi qu'on nous dise si le président d'ALAC comprend bien quel est le défi ici.

Allo vous m'entendez?

Carlton Samuels: Oui mais je dois partir dans deux minutes.

Cheryl Langdon-Orr: Donc au lieu de demander à Olivier de le refléter, en fait je vais vous demander de l'inclure dans la liste et je vais travailler directement avec le groupe de travail des IDNs, avec

Rinalia et Sala et tout les membres d'ALAC et avec le groupe de travail des IDNs, et on va vous maintenir au courant de ce qu'on fait. Si vous avez des instructions spécifiques, s'il vous plait envoyez les moi par email et je vais suivre vos recommandations.

Olivier Crépin-Leblond:

Merci Cheryl, si vous avez d'autres sujets à proposer, je vois qu'on n'a pas de sujet à proposer et Carlton devait partir aussi.

Merci à tous, il est donc 16:15 UTC, merci à tous de votre travail et on se reverra à la réunion prochaine.

(Fin de la transcription)